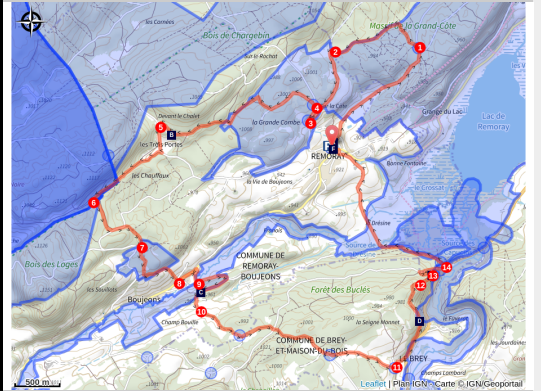


Les détours du lac de Remoray

Lacs et montagnes du Haut Doubs



No photo



A quelques coups de pédales de la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray et du lac de Saint Point, un circuit au relief varié ponctué d'un belvédère ouvert sur les deux lacs dans la vallée verte du Haut-Doubs.

Depuis le village de Remoray, regroupé autour de son église, sa maison commune et son presbytère aujourd'hui Maison du Patrimoine, routes, chemins et sentiers alternent tour à tour en forêt, en pré-bois et à travers les pâturages colorés qui donnent goût au Comté.

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT VTTAE

Durée : 4 h

Longueur : 17.7 km

Dénivelé positif : 427 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Histoire et Patrimoine, Paysages

Itinéraire

Départ : Remoray

Arrivée : Remoray

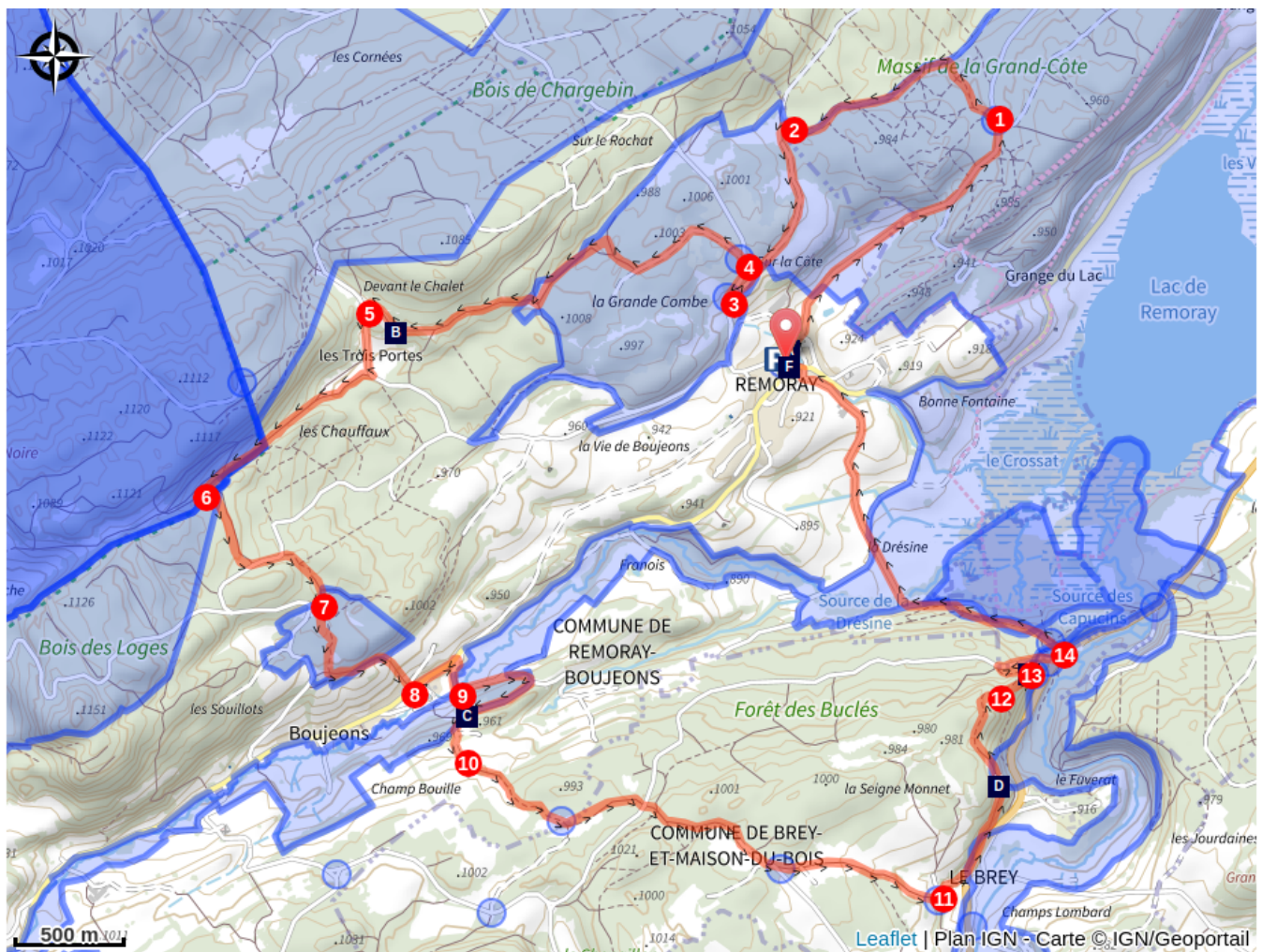
Balisage : ⚡ eVTT rouge 🏠 VTT rouge

Depuis le centre de **REMORAY**, prendre à droite la route des Grandes Plaines (balisage VTT n° 12 rouge), qui monte progressivement et qui rejoint un massif forestier pour atteindre **La Côte**.

1. Emprunter à gauche un petit sentier terreux, rejoindre un chemin forestier que l'on suit à nouveau à gauche, sur environ 900 m.
2. Dans la grande courbe à droite, bifurquer à gauche (passage VTT) et déboucher dans un pâturage. Suivre le chemin à gauche puis le chemin blanc qui mène à **Sur la Côte**.
3. Remonter le chemin de terre à droite qui traverse des pâturages, vers **la Grande Combe**.
4. Bifurquer sur le chemin blanc à gauche qui rejoint la forêt, et après 600 mètres environ, bifurquer à droite pour un sentier herbeux. Il s'ensuit une succession de petits sentiers terreux, herbeux ou caillouteux qui rejoint une route forestière.
5. Descendre la route à gauche, dépasser le chalet Les Trois Portes pour bifurquer à droite et suivre le chemin en lisière de forêt sur environ 1 km.
6. Bifurquer à nouveau à gauche et suivre le chemin forestier qui rejoint en 450 m une route forestière. Suivre cette route à gauche 150 m et emprunter le chemin à droite.
7. Ne pas manquer, en rejoignant un large chemin forestier juste avant de descendre sur le village de Boujeons, d'emprunter le sentier qui tourne directement à gauche (passage VTT) et qui traverse des pâturages jusqu'au village de Bougeons.
8. Emprunter la rue principale du village en tournant à gauche, puis tourner à droite en descendant vers la scierie du village.
9. Traverser un petit pont puis quitter le village en empruntant la route goudronnée qui monte à gauche et qui se transforme en chemin blanc à travers des pâturages jusqu'à la **Plaine à Chaillet**.
10. Traverser la pâture en tournant à gauche, puis emprunter un sentier forestier qui débouche sur un chemin blanc. Bifurquer peu après à gauche (passage VTT) et traverser des pâturages par un petit sentier herbeux jusqu'aux **Brétilles**, au dessus du Brey.
11. Emprunter à gauche la route, sans descendre jusqu'à la route principale, puis suivre un chemin caillouteux qui monte dans la forêt en traversant une clairière.
12. Bifurquer à droite sur une piste forestière qui monte au **BELVEDERE DES DEUX LACS**.
13. Descendre par un petit sentier terreux pour arriver à une route, puis tourner à droite pour arriver au **Parking RF Marcel Goux**.
14. Rejoindre à gauche l'intersection **Buclet** sur la route en direction de Remoray. Suivre la route à gauche 100 m pour trouver un chemin forestier parallèle qui

débouche à nouveau sur cette route. Remonter à **REMORAY** après avoir traversé le pont sur La Drésine, petite rivière qui alimente le lac de Remoray.

Sur votre route...



Travail à ferrer (A)
La scierie de Boujeons (C)
Belvédère des deux lacs (E)

Des arbres dans les pâturages (B)
Vie de chamois (D)
Église et ancien presbytère (F)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Pour une sortie VTT, porter un casque et emporter suffisamment d'eau. Les chemins sont partagés avec les piétons et les randonneurs équestres, qui ont la priorité, il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Par temps humide, la majorité des sentiers de cet itinéraire peuvent être boueux et glissants.

Vous serez amenés à traverser des passages VTT, ne pas hésiter à descendre du vélo.

Ce parcours traverse des pâturages et emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés et à refermer les barrières.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains admirateurs.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Dugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Dugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la

juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (*Esox lucius*), le lavaret (*Coregonus lavaretus*), la truite lacustre (*Salmo trutta*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

APPB Ecrevisse À Pattes Blanches Et Faune Patrimoniale Associée (25)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Cité administrative VIOTTE
5 voie Gisèle Halimi - BP 31269
25005 BESANÇON CEDEX
Tél : 03 39 59 62 00

Cet arrêté permet d'une part de localiser les sites concernés et d'autre part, de réglementer, dans ces sites, certaines activités afin de préserver le biotope naturel de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise

plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes (APPB) des Forêts d'altitude du Haut-Doubs

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période sensible pour la faune du 15 décembre au 30 juin et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

15 au décembre au 30 juin :

- activités (ski, raquette, randonnée, trail, vtt, etc.) interdites en dehors des seuls itinéraires autorisés
- chiens interdits, même en laisse (autorisés uniquement en laisse du 01 juillet au 14 décembre)

toute l'année :

- bivouac et feux interdits
- drones interdits
- émissions sonores interdites

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



cartographie :

<https://carto.groupe-tetras-jura.org/>

réglementation complète :

https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/appb_forets_altitude_haut-jura_vspq_cle2f9a1f.pdf

Arrêté préfectoral de protection des biotopes (APPB) des Forêts d'altitude du Haut-Doubs

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétrás, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période sensible pour la faune du 15 décembre au 30 juin et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

15 au décembre au 30 juin :

- activités (ski, raquette, randonnée, trail, vtt, etc.) interdites en dehors des seuls itinéraires autorisés
- chiens interdits, même en laisse (autorisés uniquement en laisse du 01 juillet au 14 décembre)

toute l'année :

- bivouac et feux interdits
- drones interdits
- émissions sonores interdites

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



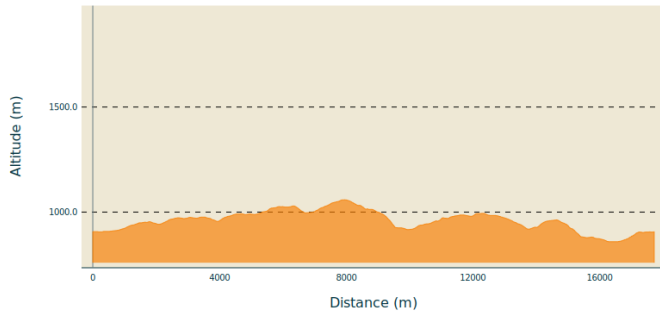
cartographie :

<https://carto.groupe-tetras-jura.org/>

réglementation complète :

https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/appb_forets_altitude_haut-jura_vspq_cle2f9a1f.pdf

Profil altimétrique



Altitude min 859 m
Altitude max 1059 m

Accès routier

A 17 km au sud-ouest de Pontarlier par la N 57 puis la D 437 jusqu'à Granges Sainte-Marie (commune de Labergement Sainte-Marie), puis la D9 jusqu'à L'Abbaye et enfin la D46.

Parking conseillé

Parking de l'Église, Remoray.

Lieux de renseignement

destination Haut Doubs - bureau d'information touristique de Métabief
6 place Xavier Authier, F-25370 Métabief
Tel : +33 (0)3 81 49 13 81
<https://www.destination-haut-doubs.com/>



destination Haut Doubs - bureau d'information touristique de Pontarlier
14 bis rue de la Gare, F-25300 Pontarlier
Tel : +33 (0)3 81 46 48 33
<https://www.destination-haut-doubs.com/>

Sur votre route...

Travail à ferrer (A)

Ce petit édifice en bois et son équipement, encore bien complet à Remoray, avec son joug auquel il ne semble manquer que les lanières est aussi appelé "métier à ferrer". Il servait à immobiliser les gros animaux, chevaux et bovins, pour réaliser le travail de ferrage. La construction se devait d'être très solide pour supporter la force des bêtes, pas toujours coopératives, et la sécurité du maréchal-ferrant.

Des arbres dans les pâturages (B)

Paysage spécifique du Haut-Jura, paradis des cueilleurs de champignons, le pré-bois constitue un espace unique où l'Homme a concilié l'herbe et l'arbre, le pâturage et la forêt.

Le bétail peut trouver là, sous ces arbres disséminés, ombrage, fraîcheur et parapluie. Mais gare à la foudre !

La scierie de Boujeons (C)

A l'origine, la scierie était un moulin à grains qui utilisait la force motrice de l'eau de la rivière la Drésine. Une scierie s'est ensuite implantée en 1840 pour bénéficier des installations du moulin. Des évolutions techniques et sociales marquent la scierie de Boujeons le début des années 2000, expliquées et illustrées en détail par un panneau d'interprétation depuis ce point de vue.

Vie de chamois (D)

Le chamois est un animal principalement diurne, vivant en hardes plus ou moins importantes selon les saisons (tendance à être plus importantes en hiver qu'en été). La période de rut se déroule entre fin octobre et fin janvier, durant laquelle les mâles sont très agressifs, s'affrontant à coups de cornes, menant parfois à des chutes mortelles selon le milieu dans lequel a lieu l'affrontement. Après une gestation de 23 semaines, les femelles donnent naissance à un ou deux chevreaux, qui restent à leurs côtés pendant un an.

Belvédère des deux lacs (E)

Au premier plan de ce belvédère trône le lac de Remoray et sa couronne de tourbières, classés en Réserve Naturelle Nationale depuis 1980 ; et au second plan, le lac de Saint-Point, l'un des plus grands lacs naturels de France. Véritable sanctuaire de biodiversité, la Réserve du lac de Remoray abrite une faune et une flore remarquables liées en particulier aux milieux humides : Bécassine des marais, Râle d'eau, Oeillet superbe, Primevère farineuse, Cuivrée de la bistorte, Leucorrhine à front blanc, etc. Mais attention, l'accès au cœur de la Réserve est interdit ; aussi ce patrimoine naturel remarquable est à découvrir à la Maison de la Réserve à Labergement Sainte-Marie. En savoir plus sur la Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray : <http://www.maisondelareserve.fr/>

Église et ancien presbytère (F)

L'église de Remoray a été construite au 19ème siècle dans un style néogothique très homogène.

A proximité, l'ancien presbytère à été réhabilité en Maison du Patrimoine en 2015 et bénéficie de la marque Valeurs Parc comme site de visite. Les pièces et le jardin ont été reconstitués tels qu'il étaient au 19ème siècle. L'histoire de la région, les traditions, les parlers locaux, sont quelques uns des thèmes développés au cours des visites. Et unique au monde, le papier peint panoramique de la chambre d'apparat est à ne pas manquer ! (www.patrimoine-remoray.fr).